

Envie de découverte



10 juil. au 25 août

**Animation
estivale**

Dans toute la ville

2023

5-16 ans

ANIMESTIVALE.METZ.FR



VILLE DE
METZ

france
bleu
lorraine

Ville
amie
des enfants

#metzvilledevosenvies

Sommaire

L'Animation estivale toutes les vacances	p. 3
Zoom sur quelques activités	p.4
Modalités d'inscription	p.6-7
Accessibilité des activités	p.8-9
Activités culture, sciences, nature	p. 11 à 15
Activités sportives	p. 16 à 19
Informations pratiques	p. 20
Coordonnées des associations	p. 23

Les activités listées dans ce livret sont susceptibles de modifications.

Pour avoir les dernières mises à jour veuillez consulter le site

animestivale.metz.fr

Allo Mairie

0 800 891 891

Service & appel
gratuits



©FRAC

L'Animation estivale toutes les vacances !

L'Animation estivale est un temps fort très attendu par tous les jeunes Messins. Depuis 1980, la Ville de Metz a à cœur de proposer des activités gratuites pour les enfants de 5 à 16 ans, et ainsi présenter une offre culturelle et sportive pour toutes et tous. Cette année, pour les plus impatients, il sera possible de participer à un atelier dès le premier jour des vacances scolaires, lundi 10 juillet. Et afin d'en profiter encore plus, la programmation a été étendue **jusqu'au 25 août**, avec en tout **7 semaines d'activités**. Impossible de s'ennuyer durant l'été !

Ces activités, à l'initiative des associations messines, sont une formidable opportunité de profiter de l'été à Metz, tout en s'amusant et en faisant de nouvelles rencontres. Pour la 43^{ème} édition, ce dispositif ambitieux permet aux enfants de pouvoir s'initier à des pratiques originales et de faire naître chez eux de nouvelles passions auxquelles ils pourront ensuite s'adonner tout au long de l'année auprès des structures partenaires.

Par ailleurs, l'offre socio-éducative détaillée dans ce livret fait partie intégrante de la politique menée pour la jeunesse, de manière à apporter une ouverture culturelle et favoriser l'inclusion de nos jeunes Messins. La Ville de Metz souhaite que l'accès aux loisirs de chaque enfant puisse être garanti.

Enfin, ce dispositif ne pourrait être mis en place sans le travail partenarial, réalisé main dans la main entre notre collectivité et les associations et structures culturelles. Le soutien à la vie associative renouvelé témoigne de la dynamique de ce milieu et resserre encore nos liens de coopération. Je les remercie de pouvoir nous permettre d'offrir un service de qualité à nos jeunes, durant ces sept semaines estivales.

Je vous souhaite un très bel été, plein de découverte et de plaisir !

Bouabdellah Tahri
Politique de la ville.

*Préparation et présentation du budget relatif
aux domaines politique de la ville.*

*Jeunesse, relations avec les acteurs socio-culturels.
Education populaire.*

*Conseil Messin des Jeunes.
Animation estivale, Metz Plage.*

Zoom sur quelques activités

Pratique du vélo : Esti'vélo

Metz à Vélo propose aux enfants de 8 à 12 ans une initiation à la pratique du vélo en ville. Dans un environnement protégé, grâce à des jeux et des exercices ludiques, les enfants apprendront à faire du vélo et à circuler sur les aménagements cyclables tout en s'amusant.

Initiation à la course d'orientation

Metz Sports d'Oriente propose une initiation à la course d'orientation. Durant les séances, les participants apprendront à s'orienter à l'aide d'une carte spécifique, à développer les notions de distances mais également à utiliser une boussole.



©Metz Sports d'orientation



Construction d'un diorama lumineux représentant deux robots opposés avec Assolatelier

À partir de matériaux de récupération, les enfants construiront deux robots, l'un pollueur, l'autre écolo. Ils créeront également un décor extérieur de leur choix (ville, forêt, mer, etc.) et éclairé (leds sonores et lumineuses) dans lequel les représenter. Cet atelier se déroulera sur 5 jours consécutifs, à raison de 4 heures par jour (les après-midis). À son terme, les enfants présenteront leur œuvre à leur famille et les photographieront lors d'un vernissage.

©Assolatelier

Découverte du tir à l'arc avec ASC Metz - Les Archers du Saint Quentin

Découverte du tir à l'arc pour les débutants en passant par la prise en main du matériel, l'adhésion aux règles de sécurité et aux techniques de tir. La découverte de cette activité se réalisera sous forme de jeux sur cibles et permettra aux jeunes participants de travailler concentration et maîtrise de soi.

Photographie, Initiation Light Painting avec Bout d'essais

Dans une pièce noire, on dessine avec une lampe torche où la lumière devient le pinceau. Les participants sont invités à découvrir une technique photographique de manière ludique puisque ces ateliers vont prendre la forme de jeu. Ils ont été pensés sous forme d'un Pictionary où les enfants sont par équipe. Chacun leur tour, ils doivent dessiner un mot et le faire deviner au reste de leur équipe.



©bout d'essais

La carte animation estivale c'est aussi :



©animation estivale piscine Bellefanché



© Ice Arena

L'entrée gratuite à la piscine

Sur simple présentation de leur carte Animation estivale, les jeunes s'offriront quelques moments de baignade, **du lundi 10 juillet jusqu'au vendredi 25 août** à la piscine de Bellefanché et jusqu'au 18 août à la piscine de Lothaire, de **14h30 à 17h** (évacuation du bassin à 17h), à condition de savoir nager. Les plus petits, âgés de 5 à 9 ans, doivent être accompagnés d'un adulte (un adulte accompagné de deux enfants maximum - entrée payante pour l'accompagnateur - entrée payante pour les enfants en dehors des horaires gratuits 14h30-17h).

La patinoire en accès libre tout l'été

La patinoire Ice Arena invite les enfants à se dépenser tout en profitant de quelques degrés de moins, **tous les après-midis du lundi au dimanche (sous conditions)**, et ce **jusqu'au 20 août**. Munis de leur carte Animation estivale, les jeunes patineurs accéderont librement à la patinoire, accompagnés obligatoirement d'un adulte (entrée payante pour l'accompagnateur : une entrée gratuite pour le détenteur de la carte Animation estivale 2023 pour une entrée adulte payante).



Les transports à tarif réduit

Le réseau **LE MET'** propose des **tarifs réduits**, sous la forme d'un **titre Été Jeunes** qui peut être chargé sur une carte sans contact SimpliCitéS. La carte est offerte* aux jeunes, sur présentation de la carte de l'Animation estivale Eté 2023 valide (carte où figure la photo) et sous réserve de charger au minimum 10 voyages (tarif réduit, 6,40€**). Les agents commerciaux de l'Espace Mobilité - place de la République - Metz, se tiennent à la disposition des jeunes voyageurs pour plus d'informations.

Renseignements : 0 800 00 29 38 (service et appel gratuits)
lemet.fr

(*le coût de création de la première carte est offert)

(**tarif sous réserve de modification, consultez régulièrement les mises à jour sur le site animestivale.metz.fr)



Activités à pratiquer sereinement

La Ville de Metz et les associations partenaires de l'Animation estivale prennent toutes les précautions pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions :

- La délivrance de la carte gratuite Animation estivale via internet à privilégier.
- Des adaptations et des alternatives proposées, en cas d'évolution de la situation sanitaire.

Lors de la participation de vos enfants à l'Animation estivale, il vous est demandé :

- De vous rendre sur le lieu de l'activité seulement après l'avoir réservée sur le site.
- D'équiper vos enfants d'une tenue adéquate pour la pratique de l'activité, d'un sac permettant de ranger leurs affaires personnelles, d'une gourde ou d'une bouteille d'eau individuelle.
- De tenir compte des consignes spécifiques affichées, en cas d'évolution de la situation sanitaire.

La pratique de certains ateliers est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire et des conditions météorologiques.

Consultez régulièrement les mises à jour sur le site animestivale.metz.fr

Modalités ...



J'inscris mon enfant à l'Animation estivale

La carte gratuite à domicile, en quelques clics

Il est recommandé de s'inscrire via internet : une formule rapide, simple et ne demandant pas de déplacement ! Seuls les parents responsables de l'enfant peuvent effectuer la demande en ligne.

1. Je complète le dossier de demande d'inscription sur le site animestivale.metz.fr et je joins les pièces sollicitées (en les photographiant par exemple) :
 - une pièce d'identité du parent (livret de famille, carte d'identité)
 - un justificatif de domicile messin (facture gaz, électricité...)
 - une autorisation écrite du responsable légal si l'enfant est hébergé à Metz par un parent (formulaire type à télécharger sur le site)
2. La mairie de Metz valide mon inscription, m'envoie par mail la carte Animation estivale et le lien pour télécharger le livret.
3. J'imprime la carte et la complète avec les mentions utiles. Je signe et colle la photo de mon enfant.

Inscriptions à l'Animation estivale jusqu'au 25 août 2023



Je réserve les activités sur le site internet - à privilégier

Toutes les activités, ainsi que les dernières mises à jour, sont à retrouver sur le site animestivale.metz.fr. Lors de la délivrance de la carte Animation estivale, **un identifiant et un mot de passe** sont remis à chaque participant, permettant de réserver ses activités. Le nombre de places disponibles étant limité, **il est essentiel de réserver uniquement les activités auxquelles votre enfant va participer.**

Réservation à partir du 25 juin sur animestivale.metz.fr

1 Je m'inscris sur animestivale.metz.fr

2 J'imprime ma carte une fois mon inscription validée

3 Avec mon code, je réserve mes activités sur animestivale.metz.fr

Je ne dispose pas d'un accès à internet

Sur rendez-vous, la délivrance de la carte Animation estivale est possible dans l'ensemble des mairies de quartier et les réservations d'activités sont possibles **en mairies de quartier de Borny, Bellecroix et Metz-Nord/La Patrotte, à l'Hôtel de ville**, indépendamment du lieu de domicile.

Important :

- Les inscriptions sont faites par les parents ou le membre de la famille qui héberge l'enfant à Metz.
- Ceux-ci devront être munis
 - d'une pièce d'identité (*livret de famille, carte d'identité*)
 - d'un justificatif de domicile messin (*facture gaz, électricité...*)
 - d'une autorisation écrite du responsable légal si l'enfant est hébergé à Metz par un parent (*formulaire type à télécharger sur le site*).

Réservation des activités à partir du 26 juin

Inscriptions possibles jusqu'au 25 août

SUR RENDEZ-VOUS :

- par téléphone : 03 87 55 83 18
- sur la plateforme dédiée : metz.fr
(Mes démarches / rendez-vous en ligne)

SUR PLACE EN MAIRIE :

Bellecroix	2 rue des Charentes - 13 rue de Toulouse
Borny-Grigy	4 boulevard de Provence
La Patrotte/Metz-Nord	76 avenue de Thionville
Hôtel de Ville	1 place d'Armes - Jacques-François Blondel
Sablon	4-6 rue des Roberts
Plantières-Queuleu	1 rue du Roi Albert
Devant-les-Ponts	15 chemin sous les vignes
La Grange-aux-Bois	5 rue du Cuvion - centre commercial de l'horloge
Magny	14 rue Jean d'Apremont
Vallières	3 rue des Bleuets



L'accueil de vos enfants et adolescents en situation de handicap

La plupart des animations sont accessibles à tous les jeunes. De nombreuses activités sont adaptées aux enfants et adolescents en situation de handicap grâce à la mobilisation des associations partenaires. L'un des obstacles majeurs rencontrés dans le cadre de l'accès aux loisirs des enfants et adolescents concerne l'adéquation des lieux d'accueil et la présence de personnel encadrant.

Nous vous invitons à prendre contact avec les différentes associations pour vous assurer des bonnes conditions d'accueil de votre enfant, en fonction des particularités de sa situation, ainsi que des places disponibles.

Fiche de liaison (ci-contre)






(téléchargeable sur animestivale.metz.fr)

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à une activité proposée dans le cadre de l'Animation estivale et accessible à tous, remplissez le tableau et transmettez-le à l'association concernée (voir *contacts associations p.23*), afin que votre enfant soit accueilli dans les meilleures conditions possibles.





FICHE DE LIAISON

Prénom	Nom				Âge
.....
Coordonnées des parents :				
Activité choisie :				
Handicap de l'enfant (entourez le pictogramme correspondant)	 Handicap moteur	 Handicap auditif	 Handicap mental léger	 Handicap visuel	 A préciser :
Votre enfant :	OUI	Aide ponctuelle	NON	Remarques	
S'habille tout(e) seul(e)					
Maîtrise des gestes fins (laçage, boutonnage...)					
Va aux toilettes sans incitation					
Est autonome aux toilettes					
Est propre le jour					
Se déplace seul					
A recours à un fauteuil roulant (manuel, électrique) une canne ou autre (à préciser)					
Rencontre des difficultés lors de la communication					

La Ville de Metz a mis en œuvre un traitement de données personnelles dénommé « Animation estivale ». Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services de la Ville et des partenaires de ce dispositif. La durée de conservation des données est de 1 an. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, effacement, limitation du traitement, opposition et limitation des informations la concernant, pour motif légitime.

Vous pouvez exercer ces droits, sous réserve de la fourniture d'une pièce justificative d'identité, en vous adressant à : Hôtel de Ville de Metz, à l'attention du Délégué à la protection des données, 1 place d'Armes - J.F. Blondel 57036 METZ Cedex 1 - Tél : Allo Mairie 0800 891 891. dpo@mairie-metz.fr

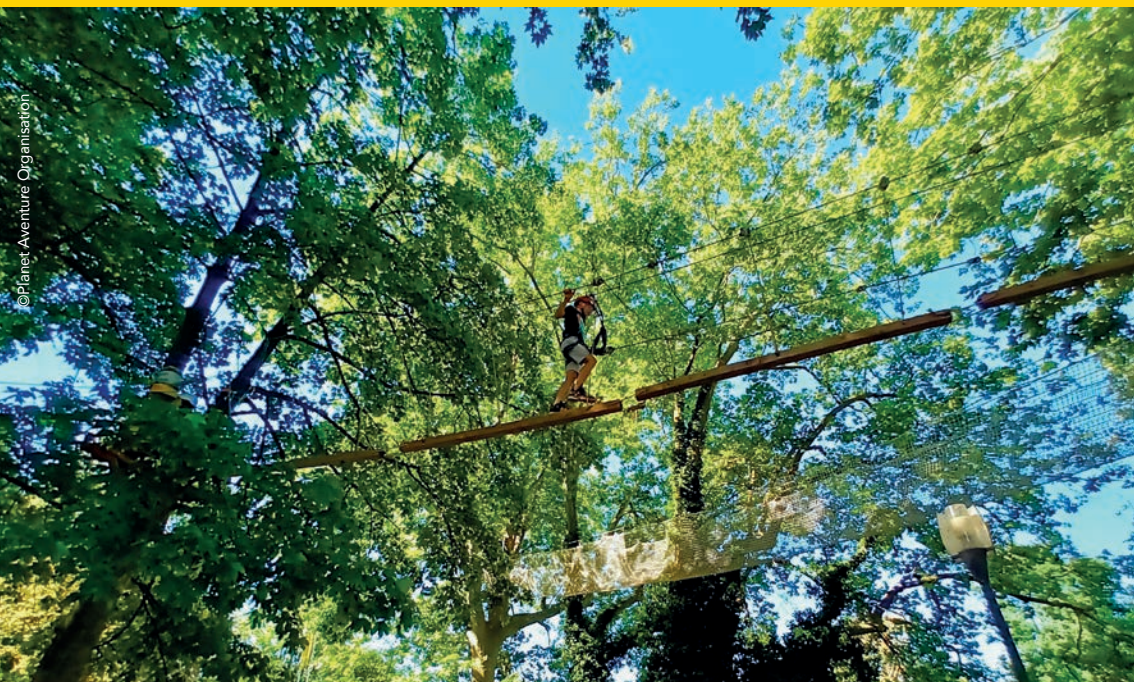
Toutes les activités en détail

Activités culturelles et de sensibilisation à la nature

p. 11 à 15

Activités sportives

p.16 à 19



©Planet Adventure Organisation










Activités susceptibles de modifications.

Retrouvez toutes les dernières mises à jour sur

animestivale.metz.fr














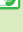




Activités culturelles et de sensibilisation à la nature

Semaine 1 (4j) : du 10 au 13 juillet | Semaine 2 (5j) : du 17 au 21 juillet | Semaine 3 (5j) : du 24 au 28 juillet | Semaine 4 (5j) : du 31 juillet au 4 août | Semaine 5 (5j) : du 7 au 11 août | Semaine 6 (4j) : du 14 au 18 août | Semaine 7 (5j) : du 21 au 25 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES							PLACES PAR SÉANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE
		1	2	3	4	5	6	7						
Atelier artistique Geek art «jeux et vidéo»	ACS AGORA et Bibliothèques-Médiathèques			3					8	L'Agora 4 rue Théodore de Gargan	10h-12h	11-14 ans	 	hebdo.
Art contemporain Visite et ateliers artistiques (atelier du mardi au vendredi)	FRAC Lorraine		2		4				10	FRAC Lorraine 1bis rue des Trinitaires	10h-12h	6-10 ans	   	hebdo.
				3		5						8-12 ans		
Arts plastiques Jeux et activités créatrices	Idfter School Metz	1							8	18 place du forum au 1er étage Metz centre St Jacques	16h-18h	7-16 ans		hebdo.
Arts plastiques Manga	Idfter School Metz		2						8	18 place du forum au 1er étage Metz centre St Jacques	10h-12h	8-14 ans		hebdo.
		1						14h-16h						
Arts plastiques Mosaïque	Idfter School Metz			3					8	18 place du forum au 1er étage Metz centre St Jacques	10h-12h	7-16 ans		hebdo.
Arts plastiques Aquarelle	Idfter School Metz	1							8	18 place du forum au 1er étage Metz centre St Jacques	10h-12h	7-12 ans		hebdo.
			2	3							14h-16h			
Arts plastiques Construction de robots	Assolatelier		2						10	École Saint Eucaire 1 rue de la Grève	14h-18h	9-12 ans		hebdo.
Arts plastiques Maisons enchantées	Assolatelier					6			10	Espace Naturel Pédagogique et Convivial Rue des Pins	14h-18h	9-12 ans		hebdo.
Arts plastiques Fabrication d'un masque en latex	Assolatelier							7	10	École Saint Eucaire 1 rue de la Grève	14h-18h	9-12 ans		hebdo.
Arts plastiques Street ta cabane	Bliiida			3					10	Bliiida 7 avenue de Blida	10h-12h	10-14 ans	  	hebdo.
								14h-16h						
Arts plastiques Dessins collectifs à échelle humaine	Bouche à Oreille	1	2						8	Lab Bouche à Oreille 2D boulevard de Guyenne	10h-12h	6-9 ans		hebdo.
											14h-16h	10-13 ans		
Arts plastiques Entre chien et loup (excepté les mardis)	Centre Pompidou-Metz	1	2	3	4	5	6	7	12	Centre Pompidou-Metz 1 parvis des Droits de l'Homme	10h-12h	6-10 ans		séance
Arts plastiques Techniques traditionnelles lorraines et jeux anciens	Groupe Folklorique Lorrain de Metz				4				10	Groupe Folklorique Lorrain 7 rue Yvan Goll	14h-17h	6-12 ans		hebdo.

Activités culturelles et de sensibilisation à la nature

Semaine 1 (4j) : du 10 au 13 juillet | Semaine 2 (5j) : du 17 au 21 juillet | Semaine 3 (5j) : du 24 au 28 juillet | Semaine 4 (5j) : du 31 juillet au 4 août | Semaine 5 (5j) : du 7 au 11 août | Semaine 6 (4j) : du 14 au 18 août | Semaine 7 (5j) : du 21 au 25 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES						PLACES PAR SÉANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE
		1	2	3	4	5	6						
Arts plastiques Calligraphie	Maison de la Culture et des Loisirs	1						8	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h	8-12 ans	 	hebdo.
Arts plastiques Gravure	Maison de la Culture et des Loisirs	1						8	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	5-7 ans	 	hebdo.
Arts plastiques Collage sur toile	Maison de la Culture et des Loisirs		2					8	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	5-7 ans	 	hebdo.
Arts plastiques (Œuvre en impression 3D et recyclage)	MJC de Metz Quatre Bornes	2					12	MJC de Metz Quatre Bornes	10h-12h	10-12 ans		hebdo.	
								Rue Etienne Gantrel	14h-16h	13-16 ans			
Arts plastiques A l'abordage	Musée de la Cour d'Or - Eurométropole de Metz	1						7	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	10h-12h	6-8 ans		séance
Arts plastiques Monstres masqués	Musée de la Cour d'Or - Eurométropole de Metz	1						7	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	14h-16h	7-12 ans		séance
Arts plastiques Histoire du costume	Musée de la Cour d'Or - Eurométropole de Metz		2					7	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	10h-12h	7-12 ans		séance
Arts plastiques Gens qui rient, gens qui pleurent	Musée de la Cour d'Or - Eurométropole de Metz		2					7	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	14h-16h	5-6 ans	 	séance
Arts plastiques Céramique	Musée de la Cour d'Or - Eurométropole de Metz			3				7	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	10h-12h	7-12 ans		séance
Arts plastiques La grande aventure de l'écriture	Musée de la Cour d'Or - Eurométropole de Metz			3				7	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	14h-16h	8-12 ans		séance
Arts plastiques A la découverte des 4 éléments	Musée de la Cour d'Or - Eurométropole de Metz				4			7	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	14h-16h	5-6 ans		séance
Arts plastiques Mon royaume pour un cheval	Musée de la Cour d'Or - Eurométropole de Metz					5		7	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	14h-16h	7-12 ans		séance
Arts plastiques Où vivent les animaux	Musée de la Cour d'Or - Eurométropole de Metz						6	7	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	14h-16h	5-6 ans	 	séance
Arts plastiques Coquisaique	Musée de la Cour d'Or - Eurométropole de Metz							7	Musée de la Cour d'Or 2 rue du Haut Poirier	10h-12h	5-7 ans		séance

Activités culturelles et de sensibilisation à la nature

Semaine 1 (4j) : du 10 au 13 juillet | Semaine 2 (5j) : du 17 au 21 juillet | Semaine 3 (5j) : du 24 au 28 juillet | Semaine 4 (5j) : du 31 juillet au 4 août | Semaine 5 (5j) : du 7 au 11 août | Semaine 6 (4j) : du 14 au 18 août | Semaine 7 (5j) : du 21 au 25 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES							PLACES PAR SÉANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE
		1	2	3	4	5	6	7						
Arts plastiques Sculpture en papier carton Food Art	Tata			3	5				14	Espace Corchade 37 rue du Sautnois (salle arts plastiques)	10h-12h	6-14 ans		hebdo.
					4				14	Centre socioculturel du Bon Pasteur (salle 115) 10 rue du Bon Pasteur				
Arts plastiques Création d'un tee-shirt 3D	Tata			3	5				14	Espace Corchade 37 rue du Sautnois (salle arts plastiques)	14h-16h	6-14 ans		hebdo.
					4				14	Centre socioculturel du Bon Pasteur (salle 115) 10 rue du Bon Pasteur				
Arts plastiques et jeux de société Deviens le carreleur de la tudo ! (Mercredi et jeudi) /!\ présence d'un adulte accompagnant obligatoire	Ludothèque de la Maison de la Petite Enfance		2						6	Ludothèque de la MPE 22A rue du Wad Billy	10h-12h	6-7 ans		séance
Arts plastiques et jeux de société	Les Études			3	4	5			10	Maison des Associations 1 rue du Coëtlosquet	10h-12h	7-11 ans		hebdo.
									10		14h-16h			
Danse et manipulation d'objets	Théâtre Hall			3	4				12	Les Arènes 5 avenue Louis le Débonnaire (salle babygym)	14h-16h	5-12 ans		hebdo.
Danse hip-hop	Collectif Art		1	2					10	Les Arènes 5 avenue Louis le Débonnaire (salle de danse)	10h-12h	7-11 ans		hebdo.
									15		14h-16h	12-16 ans		
Danse orientale	Yoga Danse Théâtre		2	3					12	Gymnase 2 rue de la Baronète (salle de danse)	10h-12h	5-9 ans		hebdo.



©MJC Metz Sud



©Laurianne Kieffer - Musée de La Cour d'Or
Eurométropole de Metz
















Activités culturelles et de sensibilisation à la nature

Semaine 1 (4j) : du 10 au 13 juillet | Semaine 2 (5j) : du 17 au 21 juillet | Semaine 3 (5j) : du 24 au 28 juillet | Semaine 4 (5j) : du 31 juillet au 4 août | Semaine 5 (5j) : du 7 au 11 août | Semaine 6 (4j) : du 14 au 18 août | Semaine 7 (5j) : du 21 au 25 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES							PLACES PAR SÉANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE
		1	2	3	4	5	6	7						
Environnement et nature Club nature	CPN «Les Coquelicots»	1	2	3	4	5	6		24	Espace Naturel Pédagogique et Convivial Rue des Pins	10h-12h	5-16 ans		hebdo.
Environnement et nature Club environnement 4E	CPN «Les Coquelicots»	1	2	3	4	5	6		12	RDV dans la cour du Cloître des Récollets 1 rue des Récollets	14h-16h	5-16 ans		hebdo.
Environnement et nature Construction bricolage : hôtel à insectes/ abreuvoir oiseaux (Lundi et mardi) /\ présence d'un adulte accompagnant obligatoire	Ludothèque de la Maison de la Petite Enfance	1							6	Ludothèque de la MPE 22A rue du Wad Billy	10h-12h	5-6 ans	 	séance
Environnement et nature Nature et Bricolage	MJC de Metz Quatre Bornes	1							12	MJC de Metz Quatre Bornes Rue Etienne Gantrel	10h-12h 14h-16h	6-8 ans 8-12 ans		hebdo.
Guitare classique	École de Musique Agréée à Rayonnement Intercommunal	1							8	École de Musique 38/48 rue Saint Bernard	10h-12h 14h-16h	7-16 ans	 	hebdo.
Illustrations sur t-shirt et calligraphie	Cultures 21	1							6	École de Musique 38/48 rue Saint Bernard	14h-16h	10-16 ans	 	hebdo.
Jeux de société Pour les ados	Éclaireuses et Éclaireurs de France - Ludothèque « Le Coffre à Jouets »					5			12	Centre socioculturel du Bon Pasteur (3ème étage) 10 rue du Bon Pasteur	16h-18h	12-16 ans	 	séance
Jeux de société Stratégie, Aventure et Dextérité	MJC Metz-Sud	1	2	3				7	8	MJC Metz-Sud 87 rue du Xxe Corps Americain	10h-12h 14h-16h	6-12 ans	 	séance
Jeux et jouets Fabrication de jeux en carton	Éclaireuses et Éclaireurs de France - Ludothèque « Le Coffre à Jouets »		2	3	4	5			12	Centre socioculturel du Bon Pasteur (3 ^e étage) 10 rue du Bon Pasteur	10h-12h 14h-16h	5-12 ans 8-12 ans	 	hebdo.
Jeux et jouets Fabrication de jeux pour ados	Éclaireuses et Éclaireurs de France - Ludothèque « Le Coffre à Jouets »				4				12	Centre socioculturel du Bon Pasteur (3 ^e étage) 10 rue du Bon Pasteur	16h-18h	12-16 ans	 	hebdo.
Marionnettes Création et manipulation	Théâtre'Hall		3	4					12	Centre socioculturel du Bon Pasteur (salle 04) 10 rue du Bon Pasteur	10h-12h 14h-16h	5-12 ans	 	hebdo.

Activités culturelles et de sensibilisation à la nature

Semaine 1 (4j) : du 10 au 13 juillet | Semaine 2 (5j) : du 17 au 21 juillet | Semaine 3 (5j) : du 24 au 28 juillet | Semaine 4 (5j) : du 31 juillet au 4 août | Semaine 5 (5j) : du 7 au 11 août | Semaine 6 (4j) : du 14 au 18 août | Semaine 7 (5j) : du 21 au 25 août














DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES							PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE
		1	2	3	4	5	6	7						
Mécanique Les p'tits maillons	Metz à Vélo	1	2	3					5	Maison du Vélo 3 avenue Leclerc de Hauteclocque	10h-12h	8-12 ans		hebdo.
Mime corporel	Maison de la Culture et des Loisirs	1							12	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h	5-7 ans	 	hebdo.
Musique Initiation rap/slam	Maison de la Culture et des Loisirs			3					8	MCL 36 rue Saint Marcel	10h-12h	5-7 ans	 	Hebdo.
Papier et impression Fanzine sur le monde végétal	Bouche à Oreille						7	8	Lab Bouche à Oreille 2D boulevard de Guyenne	10h-12h 14h-16h	8-11 ans		hebdo.	
Photographie A la découverte du cyanotype	Maison de la Culture et des Loisirs	1							7	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	13-16 ans	 	hebdo.
Photographie Initiation au Light Painting	Bout d'Essais	1	2						8	Bliiida 7 avenue de Blida	10h-12h 14h-16h	8-12 ans	 	hebdo.
Radio Production d'une émission	Association Carrefour		2						10	Association Carrefour 6 rue Marchant	14h-16h	12-16 ans	 	hebdo.
Radio Production d'une émission	Maison de la Culture et des Loisirs		2	3					8	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	13-16 ans		hebdo.
Vélo Pratique du vélo : Estiv'élo	Metz à Vélo	1	2	3					8	Piste de sécurité routière du Bon Pasteur 10 rue du Bon Pasteur	14h-16h	8-12 ans		hebdo.
Vidéo Atelier stop-motion	Les Courtisans		2						8	Bliiida 7 avenue de Blida	10h-12h 14h-16h	5-8 ans 9-12 ans	 	hebdo.
Vidéo Court-métrage	Maison de la Culture et des Loisirs		2						5	MCL 36 rue Saint Marcel	14h-16h	8-12 ans		hebdo.
Zumba	Yoga Danse Théâtre		2						12	Gymnase 2 rue de la Baronète (salle de danse)	14h-16h	5-9 ans 9-16 ans	 	hebdo.

* L'icologie présentée étant non exhaustive, nous vous invitons à prendre contact avec les différentes structures pour vous assurer des bonnes conditions d'accueil de votre enfant

Programme susceptible d'évolution. Toutes les dernières actualités seront à retrouver sur animestivale.metz.fr

Activités sportives

Semaine 1 (4j) : du 10 au 13 juillet | Semaine 2 (5j) : du 17 au 21 juillet | Semaine 3 (5j) : du 24 au 28 juillet | Semaine 4 (5j) : du 31 juillet au 4 août | Semaine 5 (5j) : du 7 au 11 août | Semaine 6 (4j) : du 14 au 18 août | Semaine 7 (5j) : du 21 au 25 août






















DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES							PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE
		1	2	3	4	5	6	7						
Accrobranche (Les participants doivent mesurer plus de 1,20 m)	Planet Adventure Organisation	1		2	3	4			8	Quai des régates Plan d'eau de Metz (à côté du club d'aviron)	10h-11h	9-16 ans	 	séance
								11h-12h						
								12h-13h						
								14h-15h						
								15h-16h						
								16h-17h						
								17h-18h						
Athlétisme	Athlétisme Metz Métropole	1	2	3	4			24	Halle d'Athlétisme L'Anneau 93 rue du Général Metman	10h-12h	7-14 ans	 	hebdo.	
Aviron	Société des Régates Messines		2	3	4	5		20	Quai des Régates (Plan d'eau)	10h-12h	11-16 ans		hebdo.	
Badminton	Metz Ban-Saint-Martin Badminton	1	2					12	Complexe sportif Saint Symphorien	10h-12h	5-9 ans		hebdo.	
										14h-16h	10-14 ans			
Baseball	Baseball Softball Cricket Club de Metz		2	3				20	Complexe sportif des Hauts de Blémonts Rue du Général Metman	10h-12h	6-11 ans	 	hebdo.	
										14h-16h	9-13 ans			
Basketball	ASPTT Metz - Section Basket				4	5	6	35	ASPTT Metz 1 rue des Hauts Peupliers	14h-16h	5-16 ans	  	hebdo.	
Basketball	Metz Basket Club	1	2	3				20	COSEC Arsenal rue des Remparts	10h-12h	6-8 ans	 	hebdo.	
										10h-12h	9-11 ans			
				2	3						14h-16h			12-16 ans
Billard	Amicale de Billard de Magny		2	3	4	5	6	4	Centre socioculturel de Magny 44 rue des Prêles (salle de billard)	10h-12h	9-16 ans	 	hebdo.	
Boxe éducative assaut	Boxing Club de Metz	1	2	3	4			20	Gymnase Luxembourg Rue de la Piscine	10h-12h	8-16 ans		hebdo.	



©Amicale de Billard de Magny















Activités sportives

Semaine 1 (4j) : du 10 au 13 juillet | Semaine 2 (5j) : du 17 au 21 juillet | Semaine 3 (5j) : du 24 au 28 juillet | Semaine 4 (5j) : du 31 juillet au 4 août | Semaine 5 (5j) : du 7 au 11 août | Semaine 6 (4j) : du 14 au 18 août | Semaine 7 (5j) : du 21 au 25 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES					PLACES PAR SÉANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE		
		1	2	3	4	5							6	7
Course d'orientation (uniquement lundi, mardi et mercredi)	Metz Sports d'Orientation	1			4			RDV au bout de la rue de Peltre au Parc du Pas du Loup	14h-16h	8-14 ans	 	séance		
									16h-18h					
Échecs	École Française d'Échecs de Metz	1	2					Annexe du centre culturel 40 rue des Trois Evêchés	14h-16h	7-13 ans		hebdo.		
									16h-18h					
Équitation Contact animalier et découverte (séance de 2 ou 3 jours)	Les Cavaliers de la Chenevière				4	5	6	7	14	1 Chemin de Thury La Maxe	10h-12h	5-16 ans	   	hebdo.
Équitation Contact animalier et découverte	Association de la VIVH	1	2	3	4			Domaine équestre de la VIVH Rue de Saint-Agnan, Coincy	10h-12h	6-9 ans		hebdo.		
									14h-16h	10-12 ans				
Escalade	Club Escalade Évasion Metz	2						Gymnase Luxembourg Rue de la Piscine	10h-12h	9-12 ans	  	hebdo.		
									14h-16h	13-16 ans				
Escrime	Société d'Escrime de Metz	2		4				Salle d'armes Complexe sportif Belletanche	10h-12h	7-10 ans		hebdo.		
			3						14h-16h	5-6 ans				
		2	3	4						7-10 ans				
Football	APM Metz Football Club				5	6	7	Stade Emile Weinberg 71 rue Lothaire	10h-12h	6-9 ans		séance		
									14h-16h	10-13 ans				
Futsal	Association Sportive Metz Grange-Aux-Bois	2	3					Gymnase 2 rue de la Baronète	10h-12h	5-9 ans		hebdo.		
									14h-16h	10-14 ans				
Golf	Association Sportive du Gardengolf	1	2	3	4	5	6	7	12	Gardengolf Metz Technopôle 3 rue Félix Savart	10h-12h	10-16 ans		hebdo.
Gymnastique	Metz Gym	1	2	3				Les Arènes 5 avenue Louis le Débonnaire (salle de gymnastique)	10h-12h	6-10 ans	 	hebdo.		
									14h-16h	9-15 ans				
Handball	Metz Handball Association				5	6		Gymnase Malraux 199 avenue André Malraux	10h-12h	5-12 ans	 	hebdo.		
									14h-16h	9-16 ans				
Handball	Metz Magny Handball		3	4				COSEC Magny du collège Paul Vertaine 7 rue du Bourdon	10h-12h	7-11 ans		hebdo.		
Hockey	Metz Hockey Club	1	2	3	4	5	6		20	Patinoire - Complexe sportif Saint Symphorien	14h-16h	5-12 ans		hebdo.

Activités sportives

Semaine 1 (4j) : du 10 au 13 juillet | Semaine 2 (5j) : du 17 au 21 juillet | Semaine 3 (5j) : du 24 au 28 juillet | Semaine 4 (5j) : du 31 juillet au 4 août | Semaine 5 (5j) : du 7 au 11 août | Semaine 6 (4j) : du 14 au 18 août | Semaine 7 (5j) : du 21 au 25 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES							PLACES PAR SÉANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE
		1	2	3	4	5	6	7						
Judo	ASPTT Metz - Section Judo	1	2	3	4				30	Dojo de l'ASPTT Metz 1 rue des Hauts Peupliers	14h-16h	5-16 ans	   	hebdo.
Karaté ludique	Association Metz-Lorraine-Japon	1	2						20	Centre socioculturel 90 rue de Vallières	16h-18h	10-16 ans	 	hebdo.
Kayak	Kayak Club de Metz					5	6	7	16	Promenade Hildegarde (Plan d'eau)	10h-12h 14h-16h	7-14 ans	   	hebdo.
Moto-cross (à la journée + repas tiré du sac)	Moselle Moto Club			3	4	5			12	Buttes de Rozérieulles	9h-16h	6-12 ans		journée
Patinage artistique	Sports de Glace de Metz	1	2	3	4	5			30	Patinoire - Complexe sportif Saint Symphorien	14h-16h	5-10 ans		hebdo.
Pêche	Fédération de Moselle pour la Pêche	1	2	3	4				8	Moulin de Metz Magny 4 rue du Moulin	10h-12h 14h-16h	8-16 ans		hebdo.
Piscine activités aquatiques encadrées (les participants doivent mesurer au minimum 1,20m, les enfants doivent savoir nager, test nautique obligatoire)	Ville de Metz Piscine de Metz Plage		2	3	4	5			12	RDV à l'entrée de Metz Plage (la récupération des enfants en fin de séance se fait au niveau du bassin de Metz Plage)	10h-11h30	8-12 ans	 	séance



Activités sportives

Semaine 1 (4j) : du 10 au 13 juillet | Semaine 2 (5j) : du 17 au 21 juillet | Semaine 3 (5j) : du 24 au 28 juillet | Semaine 4 (5j) : du 31 juillet au 4 août | Semaine 5 (5j) : du 7 au 11 août | Semaine 6 (4j) : du 14 au 18 août | Semaine 7 (5j) : du 21 au 25 août

DISCIPLINE	ORGANISATEUR	SEMAINES							PLACES PAR SEANCE	LIEU	HORAIRES	ÂGES	ACCES. *	DUREE
		1	2	3	4	5	6	7						
Piscine en accès libre (les enfants de 5 à 9 ans doivent être accompagnés par un majeur, qui devra payer son entrée)	Ville de Metz Piscines	1	2	3	4	5	6	7	-	Piscine Belletanche Rue Belletanche	14h30-17h	5-16 ans		séance
		1	2	3	4	5	6		Piscine Lothaire Rue Lothaire					
Roller - pour débutants	Imagine...			3	4				8	Skate Park, juste à côté du Complexe Saint Symphorien	14h-16h	8-16 ans		hebdo.
Roller - pour initiés								16h-18h						
Tennis	ASC Metz Tennis		2	3	4				10 10	Tennis Cheminot Rue de l'Horticulture	10h-12h	5-10 ans 11-16 ans		hebdo.
Tennis	ASPTT Metz - Section Tennis	1	2	3					12	ASPTT Metz 1 rue des Hauts Peupliers	14h-16h	8-13 ans		hebdo.
Tennis de table	Metz Tennis de Table	1	2	3	4				10	Complexe sportif Saint Symphorien (salle du tennis de table)	10h-12h	5-7 ans		hebdo.
									20		10h-12h	8-16 ans		
									30		14h-16h			
Tir à l'arc	ASC Metz - Les Archers du Saint Quentin	1	2	3					10	Tennis Cheminot Rue de l'Horticulture	10h-12h	9-16 ans		hebdo.
											14h-16h			
											16h-18h			
Triathlon (venir avec vélo + casque + maillot de bain obligatoirement)	Metz Triathlon	1	2						12	RDV devant les accroches vélo, à droite de l'entrée de la piscine 44 rue Lothaire	10h-12h	8-11 ans		hebdo.
Voiture radio- commandée (uniquement mardi, mercredi, jeudi et vendredi)	Auto Modèle le Graouilly			3					8	Espace Corchade 37 rue du Sautois (salle de spectacle)	9h-10h	9-14 ans		séance
											10h-11h			
											11h-12h			
Volley-ball	Metz Volley Ball			3	4	5			25	Gymnase COSEC Jean Rostand 20 rue René Paquet	14h-16h	6-14 ans		hebdo.



©Fédération de la Moselle pour
la pêche et la protection du
milieu aquatique

* L'iconologie présentée étant non exhaustive, nous vous invitons à prendre contact avec les différentes structures pour vous assurer des bonnes conditions d'accueil de votre enfant

Programme susceptible d'évolution. Toutes les dernières actualités seront à retrouver sur animestivale.metz.fr

Infos pratiques

QUI PEUT PARTICIPER ?

L'Animation estivale est accessible à tous les enfants messins âgés de 5 ans révolus à 16 ans, ainsi qu'aux enfants hébergés pour les vacances chez un membre de leur famille résidant à Metz.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES DEMANDÉS PAR LES ASSOCIATIONS

Pour la pratique de certaines disciplines sportives, des documents complémentaires (certificat médical entre autres) sont susceptibles d'être demandés par les associations, lors de la réservation. Ces documents seront à présenter au moment où les enfants se rendent à l'activité. L'accès à l'activité pourra être refusé par l'association aux enfants ne présentant pas ces documents.

TEST NAUTIQUE

La pratique des activités comme le kayak, l'aviron, la voile (...), conformément à la réglementation en vigueur, est subordonnée à la fourniture d'un test relatif à la pratique des activités nautiques. Ce test peut être réalisé sur le lieu de l'activité (à voir avant le début de l'activité avec le club concerné) ou en piscine. Du 26 juin au 4 août, des séances seront proposées sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 10h à 12h, à la piscine Lothaire. Prise de rendez-vous par téléphone au **03.87.55.55.02** (du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h). (Carte Animation estivale et port du bonnet obligatoire - shorts interdits – prévoir 1€ pour le casier – télécharger le formulaire sur le site internet).

OUVERTURE ET CLÔTURE DES RÉSERVATIONS

Les réservations sur le site seront ouvertes à partir du dimanche **25 juin à 9h**, pour les activités de la semaine du 10 juillet. Chaque nouveau dimanche à 9h, une nouvelle semaine sera accessible à la réservation et les inscriptions seront closes pour la semaine à venir (ex : le dimanche 16 juillet, fin des inscriptions pour les activités de la semaine du 17 au 20 juillet). Les inscriptions sont donc toujours actives pour deux semaines consécutives.

Tant que les inscriptions ne sont pas terminées, les parents ont la possibilité de modifier leurs choix. Ils peuvent ensuite s'inscrire directement auprès des associations pour la semaine en cours si des places sont encore disponibles ou en cas de désistements.

DÉSISTEMENTS

Certaines activités étant très prisées, il est demandé aux participants de bien vouloir honorer leurs inscriptions ou, le cas échéant, de supprimer leurs réservations.

La place sera ainsi libérée au profit d'un autre participant.

En cas d'usage abusif du site pour des réservations non honorées, la Ville se réserve le droit de bloquer le code d'accès.

Règlement

Au travers du dispositif de l'Animation estivale, la Ville de Metz et les associations partenaires souhaitent proposer un été attractif à l'ensemble des enfants et adolescents tout en favorisant la découverte de nouvelles pratiques. L'Animation estivale s'adresse à tous les jeunes messins, ou hébergés à Metz chez un membre de leur famille durant l'été, âgés de 5 à 16 ans.

Les ateliers proposés sont organisés par les associations et établissements publics qui en assurent le bon déroulement, l'encadrement, et le contenu pédagogique. Les enfants qui participent aux activités sont dès lors soumis au respect des règlements en vigueur pour chacune des disciplines, mais également, dans un double souci de convivialité et de sécurité, au présent règlement.

La Ville de Metz et les associations remercient les parents de bien vouloir signer et respecter rigoureusement le règlement de l'Animation estivale et d'en partager l'esprit.

ARTICLE 1

RESPECT DES RÉSERVATIONS

La Ville de Metz met à disposition une plateforme numérique dédiée qu'elle administre, visant à faciliter la relation associations/familles d'une part, et à simplifier la gestion des inscriptions. Les réservations des activités se font principalement via Internet. Elles peuvent également se faire auprès des mairies de quartiers pour les personnes n'ayant pas accès à Internet ou de l'organisateur de l'activité mais toujours via le site de réservation afin que les places disponibles puissent être décomptées.

L'inscription est un engagement pris par le participant. Les parents s'engagent à honorer leurs réservations. Les participants qui souhaitent finalement renoncer à prendre part à un atelier s'engagent à supprimer leur réservation en ligne afin de libérer une place au bénéfice d'un autre enfant.

L'organisateur de l'activité est susceptible exceptionnellement de modifier la programmation en fonction de la météo afin de préserver la sécurité du public. (Canicule, pluie/vent pour certaines activités extérieures.)

ARTICLE 2

RESPECT DES HORAIRES

Les participants s'engagent à respecter les horaires indiqués lors de leur inscription. En cas de retard non préalablement excusé, l'animateur pourra refuser l'accès à la séance à l'enfant.

Un enfant qui ne se présenterait pas au démarrage d'une activité hebdomadaire, sans en avertir préalablement la structure organisatrice, **perd le bénéfice de son inscription** et peut être remplacé par un autre enfant toute la semaine.

Les enfants sont sous la responsabilité des encadrants jusqu'au terme indiqué de la séance. **Aussi, les enfants, seuls, ne peuvent en aucun cas quitter la séance avant l'horaire initialement prévu.** Toutefois, les parents ont la possibilité, à titre tout à fait exceptionnel, de récupérer leur enfant avant le terme de la séance. Pour cela, nous vous invitons à prendre contact avec l'organisateur de l'activité concerné afin de connaître les conditions.

ARTICLE 3

RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Il est de la responsabilité du parent/accompagnant de s'assurer de la présence d'un encadrant avant de laisser l'enfant sur le lieu de l'activité.

Pendant toute la durée de la séance d'activité, les enfants sont encadrés par les animateurs, intervenants ou entraîneurs de la structure d'accueil. **Ils ne sont plus sous la responsabilité des organisateurs dès lors que la séance est terminée.** En cas de retard exceptionnel du parent, nous vous invitons à contacter l'organisateur de l'activité.

Les parents attestent, par la signature du présent règlement, que leur enfant est couvert par **une garantie d'assurance responsabilité civile adéquate.**

ARTICLE 4

OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

Au moment de la validation de la réservation d'une activité, il vous sera demandé d'attester que votre enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de l'activité retenue.

Sans cette attestation, vous ne pourrez pas réserver l'activité. Nous invitons les parents à se rapprocher de leur médecin au moindre doute.

Les jeunes participants à l'Animation estivale doivent présenter la carte au démarrage de chaque activité. Ils doivent également être en possession de la carte pendant la durée de l'activité car y figurent notamment les préconisations médicales, ainsi que le numéro de la personne à contacter en cas d'urgence.

Au même titre, les parents devront indiquer si l'enfant présente ou non une surveillance médicale sur la carte de leur enfant. En cas de surveillance médicale les parents pourront indiquer toutes les informations utiles. (allergie alimentaire, médicamenteuse, opération récente, etc.) Le responsable légal s'engage à les réactualiser si nécessaire.

Il en va de même pour la présentation **de tous types de documents demandés par l'organisateur de l'activité qui devront obligatoirement être produits au démarrage des activités pour lesquelles ils sont sollicités.**

Par ailleurs, **un test relatif à la pratique des activités nautiques doit être réalisé** pour des activités comme le kayak, l'aviron, la voile conformément à la réglementation en vigueur. Ce test pourra être réalisé en piscine ou proposé sur le site d'activité selon les cas (voir informations pratiques sur le site internet).

Les parents sont invités à équiper les enfants d'une tenue adéquate mais également à doter leur enfant d'une bouteille d'eau.

ARTICLE 5

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Dans un souci de qualité d'accueil et de pratique, les parents s'engagent à transmettre à l'encadrant toute information qu'ils jugeront utile afin d'aménager au mieux la prise en charge du participant au regard de l'activité visée.

ARTICLE 6

DROIT À L'IMAGE

Lors de l'inscription de l'enfant, les parents décideront de l'autorisation ou du refus, de faire photographier ou filmer leur enfant par la Ville de Metz dans le cadre d'un atelier. En cas de consentement, la Ville de Metz pourra utiliser les images, à titre gratuit et à seule fin d'illustrer les articles relatifs au dispositif de l'Animation estivale. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent leur(s) enfant(s) est garanti. Les parents pourront

à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette photographie s'ils le jugent utile.

ARTICLE 7

CNIL

Le Pôle Jeunesse et Vie Associative a mis en œuvre un site internet animestivale.metz.fr avec un téléservice destiné à gérer plus facilement les demandes d'inscriptions aux activités.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services de la Ville de Metz et des partenaires de ce dispositif.

La durée de conservation des données est de 1 an.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification, effacement, limitation du traitement, opposition et limitation des informations la concernant, pour motif légitime.

Vous pouvez exercer ces droits, sous réserve de la fourniture d'une pièce justificative d'identité, en vous adressant à :

Hôtel de Ville de Metz

A l'attention du Délégué à la protection des données
1 place d'Armes- J.F. Blondel - 57036 METZ Cedex 1

Allo Mairie 0 800 891 891

(service et appel gratuits) dpo@mairie-metz.fr

ARTICLE 8

LITIGE

En cas de non-respect du présent règlement, l'association ou l'organisateur de l'activité se réserve la possibilité de demander à la Ville de Metz la désinscription du participant concerné du dispositif de l'Animation estivale. Il n'aura dès lors plus accès à son compte et se verra retirer la possibilité de s'inscrire aux activités. Il perdra en outre le bénéfice de ses inscriptions déjà effectuées.

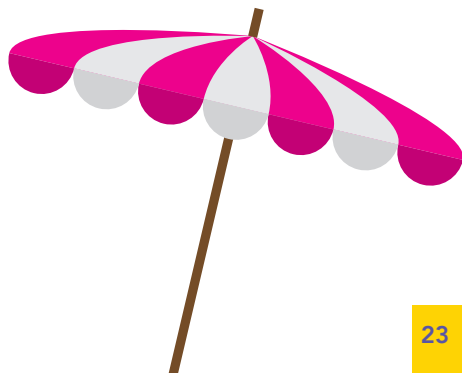
Pour toute question concernant l'organisation des ateliers, les parents sont invités à prendre l'attache des associations. (voir tableau des coordonnées des associations à la page suivante).

Pour toute question relative à l'organisation générale de l'Animation estivale, ainsi que toute difficulté éventuelle de communication avec les encadrants, **les parents sont invités à prendre l'attache du pôle Jeunesse et vie associative en le contactant au 03.87.55.56.13.**

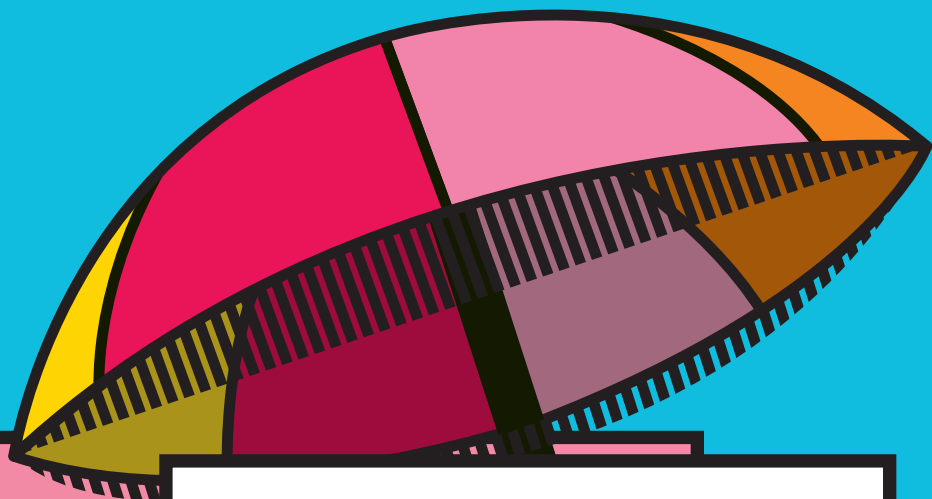
Coordonnées des associations

@fter School Metz	06 67 00 61 43	Les Courtisans	07 83 85 97 28
Amicale de Billard de Magny	06 87 30 99 14	Les Études	07 66 50 98 57
APM Metz Football Club	06 18 19 81 16	Ludothèque Maison de la Petite Enfance	03 87 55 50 70
ASC Metz - Les Archers du Saint Quentin	06 81 71 69 95	Maison de la Culture et des Loisirs	03 87 32 53 24
ASC Metz - Section Tennis	06 35 77 55 26	Metz à Vélo	03 55 80 92 91
AS Metz Grange Aux Bois	06 59 78 82 32	Metz Ban Saint Martin Badminton	06 86 03 05 62
ASPTT Metz - Section Basket	03 87 66 17 84	Metz Basket Club	06 58 38 61 43
ASPTT Metz - Section Judo	06 13 69 10 94	Metz Gym	06 86 66 59 50
ASPTT Metz - Section Tennis	03 87 66 88 66	Metz Handball	03 87 66 37 05
Association Carrefour	03 87 75 07 26	Metz Lorraine Japon	06 07 73 72 44
Association Culturelle et Sociale AGORA	06 25 39 76 92	Metz Hockey Club	06 60 93 13 06
Association Sportive du Gardengolf de Metz	03 87 78 71 04	Metz Magny Handball	06 11 17 65 62
Assolatelier	06 82 60 59 39	Metz Sports d'Orientation	06 83 18 71 24
Athlétisme Metz Métropole	06 63 21 95 17	Metz Tennis de Table	06 66 74 10 18
Auto Modèle le Graouilly	06 79 54 01 13	Metz Triathlon	06 33 84 52 59
Baseball Softball Cricket Club de Metz	06 79 25 85 87	Metz Volley Ball	06 68 44 04 75
Bliiida	03 87 61 60 69	MJC de Metz Quatre Bornes	07 81 79 24 52
Bouche à Oreille	06 26 61 58 80	MJC Metz-Sud	03 87 62 71 70
Bout d'essais	06 33 73 29 73	Moselle Moto Club	06 87 49 47 75
Boxing Club de Metz	06 03 19 18 60	Musée de la Cour d'Or Eurométropole de Metz	03 57 88 38 88
Centre Pompidou-Metz	03 87 15 39 39	Planet Aventure Organisation Acrobbranche	06 11 76 45 12
Club Escalade Evasion Metz	07 82 95 88 62	Société d'Escrime de Metz	06 32 40 58 07
Collectif Art	06 36 82 54 43	Société des Régates Messines	06 68 13 30 01
Compagnie Théâtre'Hall : danse avec les objet	07 87 14 43 23	Sports de Glace de Metz	07 82 57 06 46
Compagnie Théâtre'Hall : Marionnettes	06 44 84 50 88	Tata	06 78 47 03 57
CPN « Les Coquelicots »	06 16 27 26 07	Ville de Metz - Piscines	À retrouver sur : animestivale. metz.fr
Cultures 21	03 87 32 56 25	Yoga, Danse, Théâtre	06 38 61 77 29
De la Vivh	06 08 17 38 18		
Ecole de Musique Agréée à Rayonnement Intercommunal	03 87 66 94 93		
Ecole Française d'Echecs de Metz	06 20 78 79 14		
EEDF - Ludothèque «Le Coffre à Jouets»	03 87 21 03 99		
Fédération de Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	03 87 62 50 08		
FRAC Lorraine	03 87 74 55 00		
Groupe Folklorique Lorrain de Metz	06.25.41.57.70		
Imagine	06 58 14 52 17		
Kayak Club de Metz	06 72 96 06 86		
Les Cavaliers de la Chenevière	06 73 90 93 97		

Liste des associations non exhaustive susceptible de modifications



Envie d'eau et de soleil



14 juil. au 15 août

Metz Plage

Plan d'eau

2023



#metzvilledevosenvies

METZ.FR



MULLER TP

botanic



uem

TOUT-METZ